

Lettre d'information AIMEyLAN n°31 octobre 2017

Rassemblement citoyen de gauche, de l'écologie et du centre
Groupe au conseil municipal de Meylan

Un maire élu par 13 voix sur 33 pourra-t-il gouverner la commune ?

Le conseil municipal a été convoqué le dimanche 22 octobre à 11h pour élire un nouveau maire. L'ancien maire D. Guiguet avait annoncé sa démission depuis avril dernier lors du rejet du budget communal. Il espérait ainsi faire taire la fronde et retrouver une majorité d'au moins 17 élus. Finalement, son groupe de 12 élus a soutenu la candidature de Jean-Claude Peyrin. Les 13 frondeurs ont soutenu la candidature de Jean-Philippe Blanc. Notre groupe de 7 élus a soutenu la candidature de Philippe Cardin, qui a aussi reçu le soutien de Michel Bernard.

Les 6 derniers mois de blocage de la municipalité n'ont pas permis de trouver une majorité. De fait, ils ont même agrandi les divergences de l'ex-majorité municipale. Le dernier évènement en date : le signalement par le maire D. Guiguet au procureur de la République de faits susceptibles d'être délictueux concernant 4 ou 5 élus du groupe des frondeurs.

Les votes du dimanche 22 octobre n'auront pas permis de faire évoluer cette position et les divisions au sein du conseil municipal sont restées insurmontables. Les discours des 3 candidats n'ont rien changé et les trois tours ont donné trois fois le même résultat : 13 voix pour Blanc, 12 voix pour Peyrin et 8 voix pour Cardin.

Jean-Philippe Blanc a donc été élu maire au 3^{ème} tour avec 13 voix sur 33.

La candidature de Philippe Cardin nous a donné l'occasion de souligner l'importance des valeurs de probité et de revenir sur les dossiers communaux, en présentant 10 propositions pour finir le mandat. Vous avez dû les recevoir dans vos boîtes aux lettres puisque nous avons décidé de les faire connaître très largement. Jean-Philippe Blanc a présenté sa candidature en 3 minutes sans évoquer une seule proposition programmatique pour la commune.

La solution : la démission du conseil municipal ?

L'élection d'un maire minoritaire fragilise encore plus le fonctionnement de la commune. Le conseil est ingouvernable et la commune doit retrouver au plus vite un conseil municipal avec une majorité claire et légitime, choisie démocratiquement par les Meylanais.

Cela passe par la démission du conseil municipal ou par sa dissolution par le préfet.

La seule démission des 7 élus d'AIMEyLAN n'est pas suffisante pour engendrer l'élection d'un nouveau conseil municipal puisque la loi précise qu'il faut 1/3 des sièges vacants pour convoquer les électeurs, soit 11 sièges vacants dans notre conseil municipal. Trouverons-nous d'autres conseillers pour se joindre à nous ?

Mais la droite meylanaise issue de la mouvance Tardy préfère continuer à paralyser Meylan plutôt que d'aller se soumettre au scrutin des Meylanais.

Prochain conseil municipal le Vendredi 27 octobre 18h, élection des adjoints.

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEyLAN>